

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Confédération paysanne de l'Aude A.G. DU 15/01/22



LE SALON À LA FERME

- Organisé par la Confédération paysanne, le Salon à la ferme est mis en place après l'annonce de l'annulation de l'édition 2021 du Salon international de l'agriculture. Une opération nationale donc qui mobilise plus de 200 fermes dans cinquante départements.
- Dans l'Aude, 10 fermes ouvertes, DU 27/02 AU 07/03 2021
- Des partenariats avec l'**ADEAR** : théâtre forum sur la transmission
et la **Maison paysanne** : Débat sur la PAC avec le député européen Eric Andrieu, et une journée sur les semences paysannes, première pierre d'un projet de réseau de maraîchers, producteurs de semences paysannes.
- **Un évènement reconduit en 2022**



FÊTE DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Une **sixième édition** maintenue dans son intégralité malgré des contraintes sanitaires compliquées.

La pluie n'a pas découragé le public, très présent sur les conférences / débat.

Encore une fois, une fête réussie grâce à l'implication des bénévoles, adhérent/es et ami/es de la Conf'.



COOPÉRATIVES AGRICOLES

- La Conf' de l'Aude fait adopter une motion au Congrès de la Confédération paysanne pour travailler à la mise en place d'un réseau de coopératives agricoles paysannes ...
- ... Tout en expliquant régulièrement dans la presse les déviances des grands groupes coopératifs, désormais au profit de ses dirigeants plutôt que des paysan/nes.

L'indépendant le 21/04 : **Méga fusion dans la coopération viticole : La Conf' estime qu'on "fait aujourd'hui avec le vin ce qu'on a fait avec le lait ! "**

Basta! le 12/10 : **Comment les coopératives agricoles reproduisent la loi de la jungle néolibérale**

« En vingt ans, 1600 coopératives ont fusionné successivement dans un processus de concentration dont l'aboutissement est que moins de 3 % de ces structures regroupées accaparent désormais plus de 85 % de la production agricole », constate Mathieu Dauvergne, viticulteur, représentant du syndicat agricole Confédération paysanne au sein de la commission consultative du Haut Conseil de la coopération agricole (HCCA).

Basta ! le 12/10 : **« Mieux vaut que tu ne saches pas » : les confortables revenus des dirigeants des coopératives agricoles**

Même dans les organismes chargés d'auditer les coopératives agricoles, ces rémunérations sont des secrets bien gardés. Seuls les plus hauts responsables ont accès à ces informations. À qui s'en étonne, il est répondu que « les coopérateurs ne comprendraient pas ». Il est effectivement difficile d'accepter sans broncher que **des dirigeants de coopératives touchent des revenus de 13 à 129 fois supérieurs au petit pécule que beaucoup d'agriculteurs arrachent au terme d'un labeur éreintant.**

LES PRINCIPALES COOPÉRATIVES AGRICOLES FRANÇAISES

MARQUES	GROUPE COOPÉRATIF	PRODUCTIONS	CHIFFRE D'AFFAIRES 2018 (en millions €)
	Agrial		5,84
	InVivo		5,18
	Sodiaal		5,04
	Tereos		4,98
	Terrena		4,87
	Vivescia		3,2
	Eureden <small>(Triskalia + D'Amey)</small>		3,03
	Cooperl		2,26
	Triskalia <small>(Eureden)</small>		1,94
	Limagrain		1,76
	Lur Berri		1,41

PAC : ACTE MANQUÉ POUR LA TRANSITION AGRICOLE



D'avril à juin, la Conf' de l'Aude s'est mobilisée contre le projet de réforme de la PAC :

- Articles de presse
- RDV avec la DDTM
- Action dans un hypermarché suivie d'une occupation de la DDTM



GEL

Suite aux gelées d'avril qui ont fait de gros dégâts dans les cultures, l'État, la région et le département ont mis en place des dispositifs exceptionnels. La Confédération paysanne a travaillé en étroite collaboration avec Solidarité paysans pour faire en sorte que les paysan/nes soient bien informés des différentes aides ; elle a participé à toutes les cellules de crise pour faire remonter les problèmes du terrain et faire en sorte que celles et ceux qui étaient le plus en difficulté ne soient pas oublié/es.

- Nous sommes par exemple intervenus auprès du département qui avait voté l'ouverture de son enveloppe à tous les paysan/nes mais qui n'appliquait pas cette décision pour les cotisants solidaires (déjà exclus du régime des calamités agricoles), en raison d'une mauvaise interprétation de ses agents. L'erreur a été corrigée.
- En réunions et dans la presse, nous avons également contesté la réforme du régime des calamités agricoles qui entrera en vigueur prochainement.

PORT LA NOUVELLE : UNE PREMIÈRE DÉFAITE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

La dernière assemblée générale avait donné mandat au comité départemental pour engager des procédures juridiques afin de contester le bien fondé de l'agrandissement du port de Port la Nouvelle.

Le 9 juillet, le Tribunal administratif de Montpellier a rejeté le recours suspensif déposé par la Confédération paysanne de l'Aude, Les amis de la Terre, EELV et La France insoumise.

Nous attendons dorénavant la date du procès sur le fond contre la privatisation du port.



ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION ZAPATISTE

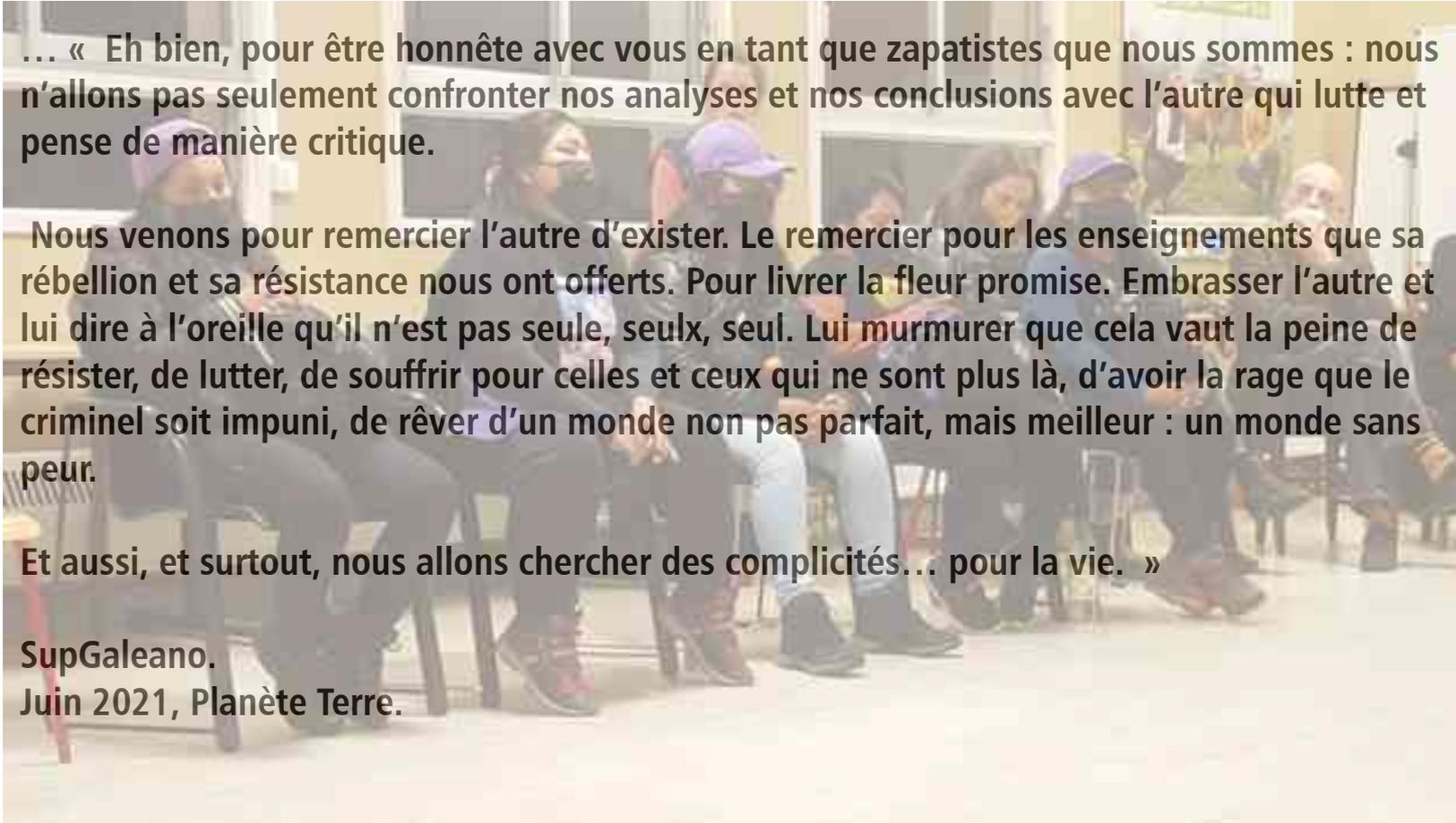
... « Eh bien, pour être honnête avec vous en tant que zapatistes que nous sommes : nous n'allons pas seulement confronter nos analyses et nos conclusions avec l'autre qui lutte et pense de manière critique.

Nous venons pour remercier l'autre d'exister. Le remercier pour les enseignements que sa rébellion et sa résistance nous ont offerts. Pour livrer la fleur promise. Embrasser l'autre et lui dire à l'oreille qu'il n'est pas seule, seuls, seul. Lui murmurer que cela vaut la peine de résister, de lutter, de souffrir pour celles et ceux qui ne sont plus là, d'avoir la rage que le criminel soit impuni, de rêver d'un monde non pas parfait, mais meilleur : un monde sans peur.

Et aussi, et surtout, nous allons chercher des complicités... pour la vie. »

SupGaleano.

Juin 2021, Planète Terre.



- C'est ainsi que le 2 novembre, la Confédération paysanne de l'Aude a accueilli une délégation de companeras du Voyage pour la vie :
- Rencontre avec des paysan/nes de la boutique paysanne La Borieta à Carcassonne
- Déjeuner et visite du Domaine de Thuronis avec Alexandra, paysanne boulangère
- Visite de la coopérative Les jardins de la haute vallée à Couiza
- Soirée publique à la Maison paysanne introduite par la Chorale militante et repas concocté par La Pyrocantine



Alexandra explique le fonctionnement de son moulin, facteur de l'autonomie paysanne.
Un grand merci pour les traductions tout au long de la journée à Esther, Nelly et

ET AUSSI ...

- La Conf' présente à l'Aude à la bio, à la Fête paysanne d'Azillanet, à la Fête de l'arbre
- La participation au Congrès de la Conf' et au colloque de la Conf' Occitanie sur les énergies renouvelables
- Une présence aux manifestations contre le pass sanitaire, contre la fermeture de classes au lycée agricole, contre la montée des idées d'extrême droite, à la marche pour le climat et à celle contre Monsanto, au rassemblement pour le maintien des trains de nuit, à la mobilisation pour le maintien de La cavale à Mouthoumet.
- Des formations syndicales : « Prendre la parole en public », « Connaître le paysage institutionnel et la politique actuelle liés aux usages de l'eau »
- Une participation aux groupes de travail de la DDTM sur l'élaboration d'une nouvelle doctrine concernant les projets photovoltaïques

ET TOUJOURS ...

- Des adhérent/es fortement impliqué/es dans l'Épicerie Paysanne Ambulante et Solidaire de la Haute vallée
- Un animateur coordinateur du groupe d'éleveurs/euses portant le projet d'abattoir mobile (prestation de service pour la SCIC M.P.)
- Une participation à la vie coopérative de la SCIC Maison paysanne
- Un accompagnement des paysan/nes qui rencontrent des difficultés de tout ordre, en collaboration étroite avec Solidarité paysans quand les problèmes sont structurels et / ou économiques.

